

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Incidence de la pandémie sur le nombre de mises en semi-liberté de délinquants sous responsabilité fédérale

Pendant la pandémie, nous avons observé une diminution du nombre de semi-libertés accordées à des délinquants et délinquantes (autochtones ou non autochtones).

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Au cours de cinq exercices financiers, marqués par la pandémie de COVID-19 en 2020-2021 et 2021-2022, le Service correctionnel du Canada (SCC) a enregistré une diminution générale du nombre de délinquants sous responsabilité fédérale mis en semi-liberté en 2020-2021 (-577 ou 23 %), passant de 2 541 en 2019-2020 à 1 964 en 2021-2022. L'étude des répercussions possibles de la pandémie sur diverses sous-populations en ce qui concerne les mises en liberté anticipées contribue à éclairer et à améliorer les stratégies de gestion de la population.

Ce que nous avons fait

Les dénombrements antérieurs des délinquants sous responsabilité fédérale mis en semi-liberté sont enregistrés sous forme de rapports normalisés dans le Système intégré de rapports-Modernisé (SIR-M) du SCC. Des données ont été extraites (le 6 mai 2022) pour dégager les tendances sur cinq ans (de 2017-2018 à 2021-2022) du nombre de mises en semi-liberté accordées à des délinquants et des délinquantes (autochtones ou non autochtones) purgeant une peine de ressort fédéral (de deux ans ou plus).

Ce que nous avons constaté

De façon générale, le nombre officiel de délinquants sous responsabilité fédérale ayant obtenu une semi-liberté a chuté pendant les deux années de pandémie. Chez les hommes, ce nombre a diminué de 536 ou 24 %, passant de 2 248 en 2019-2020 à 1 712 en 2021-2022; chez les femmes, il a diminué de 41 ou 14 %, passant de 293 en 2019-2020 à 252 en 2021-2022.

Comme l'illustre le tableau 1, la ventilation des mises en semi-liberté selon l'origine autochtone et le sexe permet de constater que le nombre de mises en semi-liberté accordées aux hommes autochtones a diminué de 75 ou 18 %, passant de 423 en 2019-2020 à 348 en 2021-2022. En 2021-2022, les hommes autochtones représentaient 20,3 % de tous les délinquants de sexe masculin sous responsabilité fédérale mis en semi-liberté, ce qui représente une hausse par rapport à 17,8 % en 2017-2018.

Le nombre de femmes autochtones mises en semi-liberté a diminué très légèrement de 5 ou 5 %, passant de 93 en 2019-2020 à 88 en 2021-2022. En 2021-2022, les femmes autochtones représentaient 35 % de toutes les délinquantes sous responsabilité fédérale mises en semi-liberté, ce qui représente une hausse par rapport à 30 % en 2017-2018.

Tableau 1. Mises en semi-liberté d'un établissement fédéral

	Tous	Autochtones	Tous les hommes	Hommes autochtones	Toutes les femmes	Femmes autochtones
2017-2018	2 622	504	2 301	409	321	95
2018-2019	2 683	554	2 368	452	315	102
2019-2020	2 541	516	2 248	423	293	93
2020-2021	2 313	489	2 076	413	237	76
2021-2022	1 964	436	1 712	348	252	88

Source : SIR-M

Ce que cela signifie

Il est clair qu'il y a eu une tendance générale à la baisse du nombre de délinquants sous responsabilité fédérale ayant obtenu une semi-liberté pendant la pandémie de COVID-19, plus particulièrement au cours de la deuxième année de la pandémie (-228 et -349, respectivement). Toutefois, cette diminution a touché davantage tous les délinquants de sexe masculin (-172 et -364, respectivement) et moins les délinquants autochtones (-10 et -65, respectivement). Par contre, il semble que le nombre de mises en semi-liberté accordées aux délinquantes autochtones ait plutôt augmenté pendant la deuxième année de la pandémie (-17 et +12, respectivement). Au final, le nombre de mises en liberté réussies combiné au nombre réduit d'admissions¹ dans les établissements fédéraux a contribué à une diminution importante de la population carcérale².

¹RIB 22-06 Incidence de la pandémie sur le nombre d'admissions dans les établissements fédéraux

²RIB 22-05 Incidence de la pandémie sur les populations de délinquants sous responsabilité fédérale

Pour obtenir de plus amples renseignements

Veuillez communiquer avec la [Direction de la recherche](#) par courriel.

Vous pouvez également consulter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

Préparé par : Larry Motiuk et Leslie-Anne Keown